



Minute

Vos nouvelles de la profession.

Bonjour,

Nouvelles de la Chambre

Retour sur l'assemblée générale annuelle : consolidation, gestion optimisée et notariat de qualité

Hier, vous avez été près de 200 notaires à participer à l'assemblée générale annuelle : une occasion de démystifier les affaires de l'Ordre, mais aussi de se familiariser avec ses orientations pour les années à venir. Merci d'avoir été au rendez-vous !

Cotisation stabilisée, équilibre budgétaire maintenu, vision recentrée et travail d'optimisation en cours et à venir : voilà autant de sujets abordés. Pour ceux qui ne pouvaient s'y joindre, [vous trouverez ici un résumé des grandes lignes.](#)

Fonds d'études notariales (FEN)

Nouveaux partenaires ayant récemment reçu un financement

Suite au dernier dépôt de demandes, voici les nouveaux organismes qui bénéficieront d'un **soutien à la mission** favorisant la pérennité des services offerts. Ces entités informent, outillent des clientèles vulnérables via des services tels que des cliniques juridiques, des conférences, des webinaires ou font la promotion de la résolution et la prévention des conflits, ou encore font de la recherche pour appuyer la communauté juridique :

- Clinique juridique du Mile-End ;
- A-Droit Chaudière-Appalaches ;

- Institut Pacifique ;
- Juristes à domicile ;
- Organisation populaire des droits sociaux ;
- Fondation canadienne pour la recherche juridique.

Plusieurs projets ont ainsi été retenus, voici quelques exemples :

- **Clinique pour la justice migrante** : Création d'un outil de vulgarisation et d'information juridiques pour les demandeur(se)s d'asile débouté(e)s et diffusion du contenu auprès de la population cible via la tenue d'activités
- **Éducaloi** : Création d'un outil interactif appelé *Qui hérite selon la loi ?* qui démontre concrètement qui hériterait selon la loi dans le cas d'un décès sans testament
- **Fondation Jasmin Roy** : Amorce d'un processus de construction du droit des futures générations par le biais du Sommet international de l'écocitoyenneté, décliné en trois thèmes :
 - 1) Les changements climatiques et l'écoresponsabilité, le droit des générations futures ;
 - 2) Les saines habitudes de vie émotionnelles et relationnelles dans les écosystèmes sociaux (égalité des sexes, racisme et intersectionnalité) ;
 - 3) L'entrepreneuriat responsable.

Déposez votre demande de financement

Vous avez un projet qui pourrait répondre à l'un des objectifs suivants ?
Prochaine échéance : le 15 décembre 2022.

- améliorer l'accès à la justice ;
- soutenir l'évolution continue du droit, soit promouvoir le droit civil québécois ;
- valoriser le notariat québécois ;
- développer les compétences des notaires.

Le retour du Programme de bourses d'études supérieures

Ce programme a pour objectifs de favoriser le rayonnement de la profession notariale et la formation de ses membres en facilitant l'accès aux études de 2^e et 3^e cycles universitaires pour des notaires dont le dossier de candidature démontre l'excellence et un intérêt pour la diffusion des connaissances. Il comporte deux volets :

- l'un visant à **soutenir les notaires intéressés par une carrière universitaire** ;
- l'autre à **encourager la spécialisation de notaires** dans l'objectif d'une diffusion de leurs connaissances auprès de la communauté notariale.

Un maximum de 12 bourses sera attribué. La date limite pour soumettre votre candidature le **31 janvier 2023**.

[Pour en savoir plus](#)

Répertoire de droit | Nouvelle série

Modèles d'actes

Les modèles d'actes des sections 1 à 4 « Procédure non contentieuse devant notaire » ont été mis à jour en fonction des changements instaurés par la Loi 11 et sont maintenant accessibles sur la Bibliothèque notariale. [Tel qu'annoncé](#), ceci complète les mises à jour de modèles que la Chambre a entreprises en lien avec la Loi 11.

Doctrine

Une nouvelle édition de l'ouvrage **Les sûretés (5ième édition)** de Me Marc Boudreault et Me Martine Lachance est maintenant disponible au Répertoire de droit dans la section « Sûretés ».

Une nouvelle édition de l'ouvrage intitulé "**Le patrimoine familial, perspectives doctrinales et jurisprudentielles**" (4ième édition) par Me Pierre Ciotola, édition révisée par Me Martine Lachance est maintenant disponible au Répertoire de droit dans la section « Famille ».

Retour sur le Tête-à-tête du notariat



Vous n'étiez pas des nôtres ?

Prenez le temps de découvrir l'introduction de chacune des journées.

Notez que les Grandes conférences et certains Savoir express seront bientôt disponibles sur Cognita.

Restez à l'affut !

Visionnez l'ouverture du jeudi 29 septembre :
MOT DE LA PRÉSIDENTE, ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA JUSTICE
ET DÉCOUVERTE DE VOS RESSOURCES : UNION DES NOTAIRES DU QUÉBEC

Visionnez l'ouverture du vendredi 30 septembre :
OUVERTURE ET DÉCOUVERTE DE VOS RESSOURCES : APNQ

Acte notarié technologique

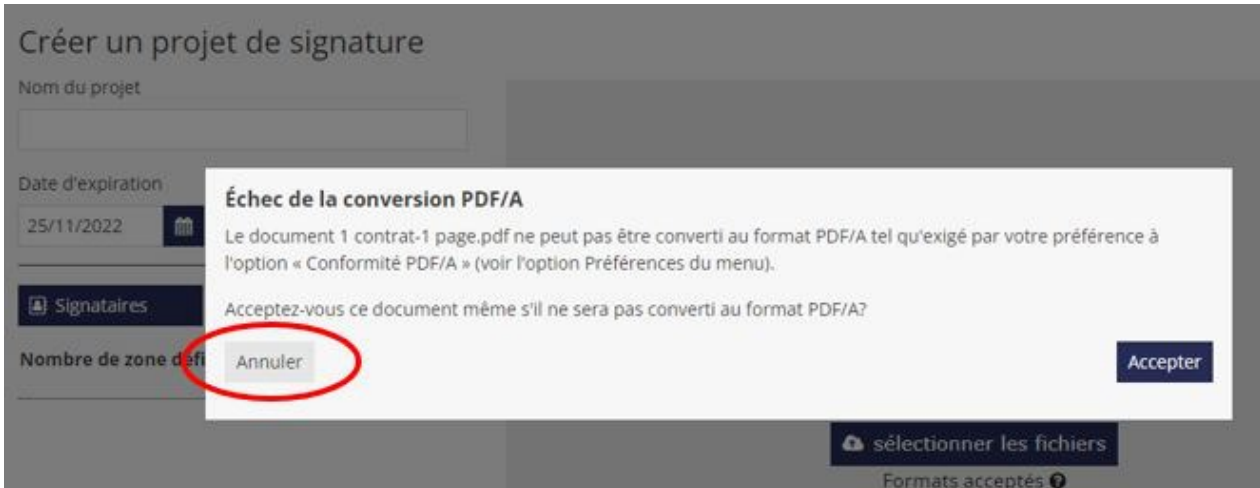
Plateforme d'essai | Nouveauté !

En collaboration avec Solutions Notarius, nous sommes heureux de mettre à la disposition des notaires et de leur personnel une **plateforme d'essai en libre-service** afin de tester la réalisation d'actes notariés technologiques. Apprivoiser en toute quiétude les différentes fonctionnalités de la plateforme de production ConsignO Cloud-CNQ !

[En savoir plus](#)

Conversion au format PDF/A | Rappel

La plateforme ConsignO Cloud-CNQ a été configurée pour que les documents téléversés soient convertis au format PDF/A. Ce format permet de préserver l'archivage à long terme des informations contenues au document. Par conséquent, si vous téléversez un document et que l'avertissement ci-dessous apparaît :



Vous devez cliquer sur **Annuler**, convertir à l'extérieur de la plateforme ConsignO Cloud-CNQ le document au format PDF (ex. : utiliser Adobe Acrobat ou un utilitaire permettant d'imprimer en PDF) et recommencer le téléversement. Autrement, vous ne pourrez pas faire une copie conforme authentique électronique de cet acte notarié.

Formation

Formation offerte en classe virtuelle

Médiation familiale (Formation complémentaire de 45 h)

[S'inscrire à la formation](#)

À compter du 19 janvier 2023

Actualités

Message du Ministère de la Justice

État d'avancement – Livraison 2 Lexius



Les travaux à l'égard des nouveaux services judiciaires numériques Lexius pour les procédures non contentieuses sont en voie d'être complétés, mais ne pourront être en ligne le 28 novembre prochain comme annoncé.

[Lire le communiqué](#)

Opportunité pour les notaires

Appel de candidatures pour deux postes de coroners à temps plein

Le Bureau du coroner annonce l'ouverture d'un appel de candidatures pour deux postes de coroners à temps plein (anciennement nommés coroners permanents), dont un à Québec et un à Montréal, et plusieurs postes de coroners à temps partiel dans tous les territoires du Québec.

Conditions d'admission

- Être membre de la Chambre des notaires du Québec ;
- La personne candidate doit également posséder au moins huit années d'expérience pertinente dans l'exercice de sa profession pour la fonction de coroner à temps plein ou au moins quatre années d'expérience pertinente pour la fonction de coroner à temps partiel ;
- Toutefois, dans le territoire situé au nord du 50e parallèle et dans la région administrative de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, une personne candidate peut soumettre sa candidature en vue d'une sélection à titre de coroner à temps partiel, même si elle ne possède pas quatre années d'expérience pertinente à la fonction.

Chaque année d'expérience manquante à un membre d'un ordre professionnel peut être compensée par une tranche de 30 crédits d'études pertinentes excédentaires à celles requises pour devenir membre d'un de ces ordres.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire **avant le 12 décembre 2022, à 16 h 30 (HNE)**, en cliquant sur le bouton Postes offerts, à partir du [site Web du Secrétariat aux emplois supérieurs](#).

Informations et liens pratiques

[Espace notaire](#)

[Avis aux membres](#)

[Petites annonces](#)

Offres d'emploi et de stage:

- [Externes](#)
- [De la Chambre](#)

Consultez les avis

[Abonnez-vous à l'infolettre pour voir les derniers changements au Tableau de l'Ordre \(avis de cessation d'exercice, radiation, décès, etc.\)](#)

Joignez-vous à nous et partagez nos contenus sur vos réseaux!



ME DÉSABONNER- AVIS LÉGAL :

© Chambre des notaires du Québec, 2021. Mention légale : <https://www.cnq.org/modalites-et-conditions-d-utilisation/>. Les opinions émises dans les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs. Le fait qu'un annonceur puisse présenter de l'information, une chronique, une opinion ou un court dossier dans l'infolettre ne signifie pas nécessairement que ces contenus sont endossés par la Chambre des notaires du Québec. Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.